

## **Report de la révision de la directive Télévision sans frontières**

La Commission européenne a reporté la révision de la Télévision sans frontières, qui devait intervenir avant la fin de cette année. La décision a été confirmée par les ministres en charge de l'audiovisuel des quinze États membres, réunis à Bruxelles à la fin du mois de mai. Ce report a été justifié par la nécessité de prendre en compte les évolutions survenues dans le secteur de l'audiovisuel depuis la création de ce cadre réglementaire en 1989, avec une offre passant d'une cinquantaine à environ 1 500 chaînes en Europe. Le ministre français s'est dit « satisfait de cette prorogation du dispositif actuel ».